

## RÉGIONS : Mendicité: les allers-retours du ministre genevois Laurent Moutinot

**Date de parution:** Vendredi 5 octobre 2007

**Auteur:** Cynthia Gani

**GENEVE. Cet été, la lutte contre la mendicité n'était pas une priorité pour le canton. Le patron de la police a changé d'avis: il a annoncé hier qu'il planchait avec la Ville sur un plan d'action.**

Cet été, la mendicité ne constituait pas une priorité pour Laurent Moutinot. La police devait se consacrer à des tâches plus essentielles, expliquait le ministre genevois. Mais hier, le ton du socialiste était tout autre. Dans un communiqué cosigné par le magistrat municipal Pierre Maudet, le patron de la police s'inquiétait de «l'évolution préoccupante du nombre de mendiants» à Genève. Et promettait un plan d'action. Avec l'intervention de la police et des agents de sécurité municipale.

**La pression des citoyens**

Il faut dire que la pression ne cesse de s'intensifier sur le magistrat. Surtout depuis qu'il a annoncé que la mendicité n'était plus amendable. La droite dénonce le laxisme de Laurent Moutinot, et les médias multiplient les reportages sur le phénomène. Au Département des institutions, l'attachée de presse Yvette Renard renchérit: «De nombreux courriers, courriels et téléphones ont relevé le nombre important de mendiants en ville. Ce que certains d'entre nous, selon les quartiers, sont à même de constater.»

Si la Ville et le canton planchent sur le dispositif de lutte contre la mendicité depuis l'été, c'est hier qu'ils ont annoncé pour la première fois officiellement qu'un projet de loi conjoint serait présenté d'ici à la fin de l'année.

**Réseaux et maltraitance**

Car il s'agit d'abord de se documenter. Ce qui n'est pas une mince affaire puisqu'à ce jour, aucune statistique ne chiffre la mendicité. Le 27 septembre, une brigade d'observation a donc été envoyée sur le terrain. Elle dispose de deux à trois semaines pour livrer aux autorités les détails nécessaires à l'élaboration du plan d'action: l'âge des mendiants, la proportion de Roms, de mendicité organisée, de personnes exploitées, d'enfants maltraités, de femmes...

Ces informations doivent permettre à la Ville et au canton de prendre des mesures ciblées. Les deux entités entendent notamment travailler avec des partenaires privés, comme les parkings, La Poste ou encore les banques.

**Remboursement en cours**

Mais pas question, pour l'heure, de remettre au goût du jour les amendes qui sanctionnent la seule action de faire la manche. Quand il a suspendu le règlement sur la mendicité, invoquant l'absence de base légale au niveau cantonal, Laurent Moutinot a été clair: «On ne doit pas s'en prendre aux plus malheureux.» Le ministre est allé jusqu'à ordonner le remboursement des contraventions encaissées auprès des mendiants, à certaines conditions.

Cet été, le chiffre de 500000 francs avait été articulé comme montant total à rembourser. Où en est-on aujourd'hui? Hier, le Service de presse de la police cantonale avouait ne pas savoir. «Nous avons un cas de remboursement en cours. Pour l'heure, c'est tout», affirme Patrick Puhl, porte-parole de la police.

**Tous les partis préoccupés**

Dans la classe politique, droite et gauche saluent l'initiative. La présidente du PS, Laurence Fehlmann-Rielle, se réjouit que son magistrat ait «entendu les angoisses que la mendicité crée. Il a dû faire une pesée des intérêts.» Constatant que le phénomène «met les gens mal à l'aise», la socialiste estime qu'il faut intensifier les contrôles d'identité et prendre des mesures contre les réseaux. Mais aussi travailler en amont, en augmentant l'aide à la coopération en faveur des pays d'origine des mendiants, notamment la Roumanie.

A droite, les libéraux réclament l'interdiction de la mendicité à travers un projet de loi. Les radicaux acquiescent, avec une pointe de fatalisme: «La mendicité est un problème insoluble», selon le président Hugues Hiltbold. Qui relève l'organisation de plus en plus pointue des réseaux «depuis que la mendicité n'est plus amendable. Je suis satisfait que Laurent Moutinot revienne aujourd'hui en arrière.» Même constat du président PDC Philippe Glatz, qui réclame des mesures «sévères».